

DES MOTS
SAVOYEN, SAVOISIEN et *SAVOYARD*

CHAPITRE PREMIER.

Des trois dénominations appliquées aux habitants
de la Savoie.

Quel est le vrai nom des habitants de la Savoie ?

Est-ce **Savoyen** ?

Est-ce **Savoisien** ?

Est-ce **Savoyard** ?

Les trois dénominations ont été en usage à des époques différentes, tantôt séparément, tantôt ensemble. Chacune d'elles a été consacrée par l'autorité d'écrivains éminents. Chacune a eu et a encore ses partisans.

Savoyen a été longtemps oublié. Il tend à revivre aujourd'hui, bien que l'Académie française ne l'ait pas, en 1878, admis dans son Dictionnaire, comme elle l'a fait pour *savoisien* et *savoyard*. Jusqu'ici ces trois mots ne figuraient que dans des *Compléments* du Dictionnaire lesquels, on le sait, ne sont pas l'œuvre de la savante compagnie.

Savoisien est employé par beaucoup de personnes auxquelles le mot *savoyard* n'agrée point. Elles n'appartiennent pas toutes à la Savoie, ni, comme on pourrait le croire, aux classes élevées de la société, du moins aujourd'hui.

Savoyard est le terme populaire et probablement le plus usité. La plupart de ceux qui en font usage le connaissent seul. D'autres l'emploient de préférence, parce que *savoisien* leur paraît prétentieux, et que *savoyen* leur semble suranné.

Nous allons essayer de rechercher l'origine de ces trois dénominations appliquées à un même peuple et d'en retracer les différentes fortunes.

Commençons par le mot *savoyen*.

CHAPITRE II.

Du terme *savoyen*.

I.

SON ORIGINE NATIONALE.

L'étymologie de *savoyen* est des plus simples. *Savoyen* est dérivé de *Savoie*, comme *Troyen*, de *Troie*. Il y avait à appliquer l'une des règles ordinaires de la langue française : on l'a appliquée naturellement et sans effort.

Pareillement les habitants de Troyes, dans l'ancienne Champagne, se sont donné le nom de Troyens. De même, dans le département de la Somme, le mot Royens désigne les habitants de la petite ville de Roye.

Si nous avons à dénommer en français les habitants de Pistoie en Italie, nous les appellerions certainement Pistoyens.

En Savoie même, je ne sache pas que les indigènes de Versoie, en Tarentaise, aient d'autre nom que celui de *Versoyens*.

Il n'y a pas à insister sur une étymologie qui s'explique d'elle-même.

II.

SON EMPLOI AUX XIV^e ET XV^e SIÈCLES.

Si le vocable *savoyen* est le plus conforme aux règles qui président à la formation des mots, il a dû être le plus anciennement employé.

On constate, en effet, son existence dès le XIV^e siècle.

L'historien de la guerre de Cent-Ans, Froissart, en fournit le premier exemple. La Savoie ne lui était pas inconnue. En 1368, il passa trois jours à Chambéry à la suite d'un prince anglais, Lionel, duc de Clarence, qui allait à Milan épouser Yolande, fille de Galéas Visconti. Racontant dans ses *Chroniques* l'expédition des Français en Flandre, en 1383, il dit :

« Tout signeur approchaient lointain et prochain, et vinrent li contes de Savoie et li contes de Genève à bien VII^e (700) lances de purs *Savoïens*. » (Edition K. de Lettenhove, tome X, p. 241.)

Je crois inutile de faire remarquer que l'édition de Kervyn de Lettenhove a été publiée d'après les manuscrits. Dans la reproduction des textes de tous les âges on apporte aujourd'hui la plus scrupuleuse fidélité : les copies valent les originaux. Cette observation s'applique à tous les auteurs qui seront cités ici.

Après Froissart viennent trois écrivains du XV^e siècle, qui manièrent des premiers en Savoie la langue française.

On trouve d'abord le picard Jean Cabaret d'Orreville qui composa ses *Chroniques* vers 1419, sur l'ordre du premier duc de Savoie, Amédée VIII. Son livre a été inséré dans la collection des *Monumenta historiae patriae* publiée à Turin.

On y lit : « La paix avait duré un temps entre les *Savoyens* et *Faucegnerains*. » (Tome I, colonne 234.) Et plus loin : « Ils s'entremeslèrent si avant parmi les *Savoyens* que l'un ne cogneut l'autre. » (Ibid., c. 246).

La même collection renferme la *Chronique du Comte Rouge*, œuvre du second de ces auteurs, Perrinet Du Pin. Celui-ci naquit à La Rochelle ; mais, s'il était Français par son origine, il appartient à la Savoie par un long séjour. Il

est fait mention de lui pour la première fois en 1447, et trente ans après on le retrouve décoré du titre de secrétaire ducal. Je ne citerai de lui que cette seule phrase :

« Messire Loys de Savoie, le conte de Gênois, Chalans et aultres seigneurs suyvaient le prince *savoyen*. » (*Monumenta*, tome I, c. 466.)

Le troisième écrivain, Jehan Servion, s'était attaché à Philippe Sans-Terre, petit-fils d'Amédée VIII. Afin de charmer la captivité de son maître détenu à Loches par le roi Louis XI, il retraça les *Gestes et Chroniques de Savoie*. Son livre n'a été publié qu'en 1879 à Turin. Parlant de la bataille de Varey, livrée en 1325, il dit : « A un cri corurent et entrarent les *Savoyens* en l'avant-garde du Dauphin. » (Tome II, p. 23.)

Au xv^e siècle, le mot *savoyen* apparaît seul encore dans les ouvrages de Monstrelet, de Georges Chastelain et d'Olivier de la Marche, tous trois historiens de cette seconde dynastie de Bourgogne qui eut de si fréquents et si intimes rapports avec les princes de Savoie.

Monstrelet appartient à la première moitié du xv^e siècle. Dans ses *Mémoires* est rappelé, à la date de 1408, le fait suivant : « Le duc de Bourbon fut défié d'Amé de Viry, *savoyen*, lequel était un pauvre chevalier au regard dudit duc. » (Edition Buchon, p. 135.)

Plus jeune que Monstrelet, Georges Chastelain fut conseiller des ducs Philippe le Bon et Charles le Téméraire. Dans sa *Chronique de Jacques de Lalain*, écrite entre 1468 et 1474, il emploie maintes fois le mot *savoyen*, notamment au chapitre XXIV où il parle de Jacques d'Avanchier, « écuyer *savoyen* qui fit armes à l'encontre de J. de Lalain en la ville de Saint-Laurent lez Chalon. » (Edition Buchon, p. 635.)

Olivier de la Marche fut mêlé plus activement encore aux

affaires de Savoie. En 1476, après la défaite de Charles le Téméraire à Morat, il enleva, sur l'ordre de ce prince, la duchesse régente Yolande et trois de ses enfants. Dans sa vieillesse, l'homme de guerre se mit à écrire ses *Mémoires*, bien qu'il fût, dit-il lui-même, « lay et non clerc, de petit entendement et rude langage. » On y lit :

« Pour secourir les *Savoyens* le duc de Bourgogne y alla en personne et mit le siège devant Grantson. » (Buchon, p. 333.)

Et ailleurs :

« Revindrent avec lui plusieurs nobles hommes *savoyens* pour veoir faire un chevalier *savoyen* nommé messire Jehan de Compeys, seigneur de Torain. » (Ibid, p. 383.)

III.

LE MOT SAVOYEN AUX XVI^e ET XVII^e SIÈCLES.

Au XVI^e siècle, je trouve le mot *savoyen* dans divers auteurs, notamment dans Jehan Lemaire de Belges, plusieurs écrivains genevois, l'italien Cambiano et le chanoine Paradin.

Jehan Lemaire de Belges était bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas et duchesse douairière de Savoie. Après un voyage en Italie il publia, en 1512, son *Illustration des Gaules* où je rencontre le passage suivant :

« Les *Savoyens* et Daulphinois étaient nommés Allobroges. » (Chap. XXXI.)

Mieux que Lemaire de Belges, les habitants de Genève connaissaient le mot *savoyen*. Dans cette ville, enclavée si longtemps dans les Etats de Savoie, Amédée VIII et ses successeurs, pendant plus de cent ans, avaient résidé à maintes reprises, attirant avec eux l'élite de leur noblesse,

appelant même à la dignité épiscopale jusqu'à cinq princes de leur maison. Au xvi^e siècle, Genève secoua le joug, mais le nom des *Savoyens* ne fut pas immédiatement oublié.

Dans les *Lettres* de Besançon Hugues, l'un des auteurs de l'indépendance, ce mot revient sans cesse : « Les *Savoyens*, dit-il en 1529, se tiennent tous assurés de rompre notre bourgeoisie. » En 1532, il écrit de Berne : « Je suis demeuré ici pour répondre aux *Savoyens* qui seront ici ce soir au gîte. » (Voir *Mémoires de la Société d'histoire de Genève*, t. XI, 1859.)

Vingt ans après, le notaire Messiez, dans son *Petit Mémoires*, dit de même : « Les *Savoyens* attendirent de heure en heure la venue dudit leur duc. » (*Id.*, t. IX, p. 89.)

On ne sera pas étonné de retrouver le mot *savoyen* dans les écrits de leur contemporain Bonivard, le célèbre prisonnier de Chillon. Né à Seyssel d'une famille noble de Chambéry, il passa à Genève la plus grande partie de sa vie, et y mourut en 1571.

Entre autres ouvrages, il composa les *Chroniques de Genève* et les *Advis et Devis des Langues*.

Dans le premier de ces livres il dit : « Les mameluks portaient le houx qui se nomme en *savoyen* le *harigle* ¹. » (Edition de 1867, tome II, p. 131.)

La même locution se retrouve dans le second : « Un jouvencel de notre pays de Savoie, raconte-t-il, qui avait demeuré trois ou quatre moiz en France, en oublia son langage. Et estant arrivé pour rapprendre son langage ne cessait de rompre la teste à son dict père pour l'interroger que cecy ou cela voulait à dire en *savoyen*. » (*Advis*, édition de 1865, p. 73.)

Après Bonivard vient un écrivain plus illustre peut-être,

¹ En patois on dit *l'arglye* (*ly* représente *l* mouillée).

l'imprimeur Henri Estienne qui séjourna à diverses reprises à Genève. Dans son *Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, il dit : « Je parleray d'un gentilhomme *savoyen* exerçant ses brigandages dedans ou auprès de sa maison qui estait entre Lyon et Genève. » (Edition de 1566, p. 277.)

Au commencement du xvii^e siècle *savoyen* est encore tellement en usage que l'italien Cambiano le transporte dans le *Discorso* historique qu'il dédie, en 1602, au jeune prince de Piémont, Philippe-Emmanuel. Dans un passage, il parle de la « *cavalleria savoiana*. » Ailleurs, il dit : « *Savoiani* valorosamente combattuto. » (*Monumenta historiae patriae*, t. I, colonne 1268.)

Savoiano se trouvait à son tour littéralement reproduit dans une chanson française de 1590, dirigée contre le duc Charles-Emmanuel I^{er} qui, deux ans auparavant, s'était emparé du marquisat de Saluces :

« Et faudra que le *Savoyan* ¹
Nous rende Carmagnole. »

(LINCY, *Chansons historiques*, II, p. 497.)

Le *Savoyan* ne rendit ni le marquisat de Saluces ni Carmagnole qui en était la ville principale. Il perdit en revanche la Bresse et quatre autres provinces que Henri IV lui enlevait en 1600.

A la suite de cet échange de territoires le protestant La Popelinière écrivit une *Histoire de la conquête du pays de Bresse* (Paris, 1601, in-16) dans laquelle le vieux vocable apparaît encore : « La reine Jeanne, fille de Robert, roi de Sicile, fut dépouillée, dit-il, par le *Savoyen*. »

Nommons enfin le chanoine de Beaujeu, Paradin, qui

¹ Au xvi^e siècle, la diphtongue *ien* se prononçait comme *im*.

mourut en 1590, et son continuateur, l'imprimeur lyonnais, Jean de Tournes. Auteur de *Chroniques de Savoie*, Paradin, dans la seconde édition de son livre (in-folio, 1561), y apporta divers changements. Il remplaça notamment le mot *savoysien* dont il s'était servi, en 1553, dans la première édition, par celui de *savoyen*, montrant ainsi un soin plus scrupuleux à suivre les « vieilles mémoires » d'après lesquelles il écrivait.

De même Jean de Tournes, en donnant en 1602 une troisième édition des *Chroniques* qui reproduit et continue celle de 1561, emploie le terme *savoyen* en le mêlant, il est vrai, au vocable *savoyard* dont il sera parlé plus loin.

Nous clorons ici cette série d'exemples, bien qu'avec un peu d'effort on pût aisément l'augmenter.

IV.

RÉSUMÉ. — SAVOYEN CORRESPOND A LA PLUS ÉCLATANTE PÉRIODE DE L'HISTOIRE DE SAVOIE.

Ainsi est attestée la longue existence du mot *savoyen* par toute une suite d'écrivains depuis Froissart qui marque la fin du XIV^e siècle jusqu'à Jean de Tournes au début du XVII^e. Les uns se rattachent étroitement à la Savoie par leur origine, comme Bonivard, ou par les fonctions qu'ils y ont remplies, comme Perrinet Du Pin. Les autres l'ont plus ou moins connue, dans des temps différents, comme Froissart, les chroniqueurs bourguignons ou Henri Estienne.

Il ne sera pas ici hors de propos de remarquer que le terme *savoyen* apparaît à l'époque la plus éclatante de l'histoire de Savoie. Il est des moments où la dynastie a joué un rôle plus brillant et plus actif peut-être ; il n'en est pas où la Savoie ait par elle-même occupé une place plus grande dans l'Europe occidentale. Dans les premières

années du xv^e siècle elle s'étendait du lac de Neuchâtel au mont Cenis et de la Saône à la Morge de Contey, c'est-à-dire, aux portes de Sion en Vallais. Olivier de la Marche disait alors que le « pais de Savoie estait le plus riche, le plus seur et le plus plantureux de tous ses voisins ».

N'oublions pas qu'au sud des Alpes le Piémont était dans sa dépendance. De Chambéry, de Bourg en Bresse, de Thonon, de Genève, toutes résidences de la cour « *savoyenne* », partaient des ordres qui imposaient obéissance à la plus grande partie de la région comprise entre la Sésia et les sources du Tanaro.

La région sabaudienne donnait alors à la papauté Clément VII d'Avignon et un peu plus tard au concile de Constance l'un de ses présidents, Jean Fraczon, cardinal de Brogny. Elle était représentée elle-même par Amédée VIII le Pacifique, administrateur et législateur, qui consacrait en quelque sorte, en prenant le titre de *duc*, la double grandeur de sa maison et de l'état « *savoyen* ».

(A suivre.)

PASCALEIN.

CHANSONS DE JOSEPH BÉARD

Désespoir d'un colporteur.

Nom d' gus, dzive on curossët,
Du trè què vont môs' affairès ;
Nom d' gus, d' vos' u dyo tot nèt,
Cê m' fot dyês tot' mès colérès.
L's âtros coups d' vèdivou oncor
Quâquès sous pèr bàirè dmi-pot,
Mais dàipoés què lés jhès d' la vèlla

DES MOTS
SAVOYEN, SAVOISIEN et *SAVOYARD*
(Suite.)

CHAPITRE III.

Du terme *savoisien*.

I.

SON ORIGINE SAVANTE.

Comment se fait-il que le mot *savoyen*, dont l'origine est si nette et si naturelle, ait été supplanté par le terme *savoisien* ?

Savoisien est en effet le second par la date des trois noms appliqués aux habitants de la Savoie.

Remarquons d'abord que *savoisien* est venu au monde au xv^e siècle, c'est-à-dire dans l'âge des érudits, à une époque où domine pour l'antiquité un engouement aveugle, où les savants grécisent ou latinisent à l'envi leurs noms.

Né en 1467, le hollandais Didier deviendra célèbre en s'appelant Erasme. Un peu plus tard, le picard Cauvin ou Chauvin sera connu de l'Europe entière sous le nom de Calvin, *Calvinus*, qu'il a arrangé à la mode antique.

Il en est pour les peuples, comme pour les individus : on ne leur donne plus leurs noms vulgaires. On rétablit les vocables anciens, ou bien on impose une forme grecque ou latine aux noms que l'usage a consacrés

Dans le *Panegyrique de Louis de la Trémoille*, l'éru- dit Jean Bouchet, de Poitiers, mort vers 1550, ayant à raconter la bataille de Pavie, prête à François I^{er}, s'adressant à ses troupes, les paroles suivantes : « Vous ne ignorez nos adversaires estre *Hispaniens*, Saxons, Brebançons, Hennuyers, Artésiens, *Séquanoy*s et Lombards. » Plus loin, comme par une critique indirecte de cette érudition assez mal placée, il ajoute : « Ne craignez les Séquanoys, c'est-à-dire, les Bourgongnons de la Franche-Comté. » (Edition Buchon, p 804.)

De même encore Louise de Savoie, mère de François I^{er}, dans un élan d'orgueil maternel, s'écrie, en parlant des exploits de ce prince à Marignan : « Mon fils, glorieux et triomphant César, subjugateur des *Helvétiens* ! » (*Journal de Louise de Savoie*, édition Buchon, p. 299.)

Si les Espagnols se transformaient en Hispaniens, les Francs Comtois en Séquanoys et les Suisses en Helvétiens, il n'y avait rien d'étrange à ce que les *Savoyens* devins- sent des *Savoisiens*. Le mot *Allobroge* que l'on employa souvent d'ailleurs pour traduire *Savoyen*, n'avait pas un sens assez précis : d'un côté, comme le disait Jehan Le- maire de Belges, il s'appliquait aussi aux *Daulphinois*, sujets de la France ; de l'autre, il ne désignait nullement les populations de la Bresse, du pays de Vaud et du Bas- Vallais qui alors obéissaient à la Savoie.

Au mot *allobroge* on préféra donc le vocable *savoisien* dérivé de *Sabaudus*. Sans doute *Sabaudus* remontait à une antiquité moins reculée que le mot *allobroge*, mais il présentait un sens nettement déterminé, et, depuis longtemps, dans les documents latins du moyen âge, il servait à traduire le terme *savoien*.

Ainsi l'entendait, au commencement du xvii^e siècle, le moine observantin Fodéré. Dans sa *Custoderie de Savoie* (p. 189), il distingue les « Allobroges alpins » des « Allobroges viennois » ou Dauphinois. Des premiers « le pays fut, dit-il, nommé *Sabaudia* et les habitants *Sabaudiens* et à présent *Savoysiens* ».

Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur la transformation philologique de *Sabaudiens* en *Savoysiens*. Tout le monde sait que de *Sapaudia* ou *Sabaudia* on a fait successivement *Saboia*, *Savoia* et *Savoie*. Le changement de la lettre *d* en *z* ou *s* doux est également bien connu : c'est ainsi que Saint-Didier est devenu Saint-Dizier, que du celtique *blauda* est dérivé *blouse*, que le celtique *alauda* (alouette), si fameux dans l'histoire des légions de César, se retrouve dans le languedocien *alauzo* et dans le nom patronymique *Chantelauze*. Dans le midi de la France, *ladagne* et *lasagne* indiquent une pâte alimentaire.

De même le *pagus Radensis* est devenu le Razès (Aude). Dans le Gers, le pays de Fezenzac dérive de *Fidentiacus pagus*. La ville espagnole de Rhodon, mentionnée par Strabon, ne s'appelle-t-elle pas aujourd'hui *Rosas* ou *Roses* ?

Le mot nouveau *Savoisien* ne s'éloignait pas beaucoup du terme générique *Savoie*. Sa consonance était harmonieuse : les poètes l'adoptèrent comme les érudits. Par ces causes il échappa à l'oubli où rentrèrent bientôt les Helvétiens, les Hispaniens et les Séquanos ou « Bourgongnons de la Franche-Comté ».

II.

LE MOT SAVOISIEN AU XV^e SIÈCLE.

L'un des premiers exemples de l'emploi du mot *savoisien* se rencontre dans les œuvres de Villon. Ce poète naquit en 1431 et mourut avant 1489. Dans sa ballade des *Femmes de Paris* on trouve la strophe suivante :

Quoi qu'on tient belles langagieres
Florentines, Véniciennes
Assez pour être menaigières ;
Et mesmement les anciennes ;
Mais soient Lombardes, Rommaines,
Génevoises (*Génoises*) à nos périlz
Piémontoises, *Savoysiennes* ;
Il n'est bon bec que de Paris.

(Edition Janet, p. 80.)

Dans le même temps, un auteur demeuré inconnu composait la célèbre chanson de la *Bergerotte* ou *Bergeronnette savoysienne* dont la vogue était grande encore au siècle suivant. L'air en était devenu si populaire que, dans l'année 1502, à Toulouse, un prédicateur fameux, frère Ollivier Maillard, y adaptait son *Cantique* ou *Chanson piteuse*.

Le nouveau vocable apparaît également chez les prosateurs. Trois ans avant la fin du xv^e siècle, Guillaume de Villeneuve, maître d'hôtel du roi Charles VIII, racontant dans ses *Mémoires* la perte de la ville napolitaine de Trani, l'attribuait à l'abandon de trente-deux de ses compagnons. Il citait parmi eux Guyot de Gra « *savoizien* » et Guillaume Munier « *savoizien* ». (Edition Buchon, p. 274.)

Le mot *savoisien* se rencontre aussi deux fois dans les *Mémoires* de Commines, l'historien de Louis XI. Parlant des troupes royales qui, à la journée de Monlhéry, furent lancées contre les Bourguignons, Commines dit : « Les principaux de cette chasse étaient les nobles du Dauphiné et

Savoisiens. » (Edition de la Société d'histoire de France, livre I, p. 40.)

A propos de l'entrevue de Péronne où Louis XI rencontra Charles le Téméraire avec trois princes de Savoie, il fait cette réflexion : « Car *Savoysiens* et Bourguignons de tout temps s'entr'aymaient très fort. » (Id., liv. II, p. 153.)

III.

SON TRIOMPHE AU XVI^e SIECLE.

Le XVI^e siècle fut une ère de triomphe pour le mot *savoisien*. Ce fruit de l'érudition ne pouvait être que bien accueilli à l'heure où la Renaissance brillait de tout son éclat. Symphorien Champier et Paradin l'emploient dans leurs remaniements des Chroniques de Savoie. Marot et Ronsard, les deux rois du Parnasse français, l'admettent dans leurs vers. Dans les écrits de Bonivard et de Henri Estienne il figure à côté du vieux vocable *savoyen* qu'il n'a pas entièrement détrôné.

Le mot *savoisien* eut de plus le bonheur d'être placé sous le patronage de deux femmes qui semblent présider au mouvement intellectuel de la Savoie en ce siècle : au commencement, Louise, mère du roi François I^{er}, et à la fin, Marguerite de France, sœur du roi Henri II et femme du duc Emmanuel-Philibert.

A Louise de Savoie, le médecin Symphorien Champier dédie les *Chroniques* qu'il a rédigées sur les « *Savoysiens* anciennement appelés Allobroges ».

Clément Marot, à son tour, dans une complainte en forme d'églogue, invite les nymphes de Savoie à venir en France pour faire honneur à la princesse « *savoysienne* » morte en 1531. (*Œuvres* de Marot, 1824, t. II, p. 289.)

Plus tard, réfugié en Savoie, il les invoquera encore, mais pour lui-même, dans une pièce de vers où il imite librement la quatrième églogue de Virgile :

Confortez-moi, Muses *savoysiennes*,
Le souvenir des adversités miennes
Faites cesser. (T. I, p. 141.)

Dans la seconde partie du siècle, Pierre de Ronsard célèbre dans les vers suivants le mariage de Marguerite de France avec Emmanuel-Philibert, duc des « *Savoysiens* » :

Vivez ensemble et d'un estroit lien
Joignez tous deux le sang *savoysien*
Et de Valois en parfaite alliance.

(RONSARD, édition Blanchemain, t. III, p. 238.)

En 1564, il incrimine durement Genève soulevée contre la domination des princes de Savoie :

Une ville est assise ès champs *savoisiens*
Qui par fraude a chassé ses seigneurs anciens.

(Ibidem, t. VII, p. 29.)

Marguerite de France inspira aussi un ami de Ronsard, Marc-Claude de Buttet, « *savoisien* », comme il se désigne lui-même. Buttet eut l'idée de composer des vers mesurés par longues et par brèves à l'imitation de Sapho. Il en tire gloire pour lui :

De l'amoureuse Lesbienne
Orné du beau myrte ombrageux,
Sur ma terre *savoisienne*
Premier j'apporterai les jeux !

(*Poésies*, livre I, ode 25.)

Comme Buttet, Pierre de Lambert, président de la Chambre des Comptes, emploie le nouveau vocable dans ses *Mémoires* écrits après l'année 1543 : « Un tabarin français, dit-il, entra dedans parler au sieur du Chastellard, gentil-homme *savoisien* » (*Mon. historiae patriae*, t. I, col. 913)

Ainsi qu'en France et en Savoie, le mot *savoisien* a obtenu droit de cité à Genève, ville qu'il est difficile de ne pas nommer à cette époque. Il y est accueilli, nous l'avons

indiqué, par Bonivard et Henri Estienne. On lit, en effet, dans les *Advis et Devis des Langues* de Bonivard : « Les Bourguignons s'étendirent au long du Rhône occupantz les Allobroges dictz maintenant *Savoysiens*. »

Dans la *Conformité des Merveilles anciennes* de Henri Estienne est rapporté le trait suivant qui agréait sans nul doute à son esprit railleur de huguenot : « Un certain prêtre *savoysien*, ayant apporté l'hostie pour faire cesser un orage, la menaça de la jeter en la fange si elle n'était plus forte que le diable. » (P. 587.)

Citons enfin de nouveau, avant de quitter le xvi^e siècle, le chanoine de Beaujeu, Paradin, qui, dans la première édition de ses *Chroniques*, en 1553, emploie constamment le mot *savoisien*. Il fait ici œuvre de lettré, se piquant avant tout de montrer son savoir. Dans la seconde édition, en 1561, par l'usage du terme *savoien* (sauf en deux endroits), il semblera — nous l'avons déjà constaté — s'inquiéter davantage de la vérité historique.

IV.

USAGE DU TERME SAVOISIEN AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.

Le succès du vocable *savoisien* persista au xvii^e siècle. Sa domination parut d'autant mieux assurée que le mot *savoien* disparut. Les lettrés en Savoie — nous ne parlons pas de la France — ne connaissent et n'emploient que le mot *savoisien*.

Nommons, avant tous les autres, l'un des maîtres de la langue française, l'aimable François de Sales. On connaît la lettre qu'il écrivit, le 15 novembre 1615, au marquis de Lans, gouverneur de la Savoie, quand on l'accusa d'intelligences avec les ennemis du duc Charles-Emmanuel I^{er} : « Je suis, dit-il, essentiellement *savoisien*, et moi, et tous les miens ; je ne saurais jamais être autre chose. »

L'observantin Fodéré, le moine feuillant Rochaix dans sa *Gloire de l'Abbaye de Novalaise* (1670) et le jésuite Monod dans divers écrits ne font usage que du terme *savoisien*. Du troisième de ces auteurs on a une *Apologie pour la Maison de Savoie* contre deux pamphlets contemporains intitulés : « Première et seconde *savoisiennes*. »

J'aime à en détacher la phrase suivante : « Français et *Savoisiens* ont esté longtemps si unis que, quand il s'est présenté l'occasion de soutenir l'honneur de la France, bien souvent les *Savoisiens* y ont été appelés comme compagnons d'honneur. » (*Apologie*, 4^o ; 1631 ; p. 126.)

Samuel Guichenon, dans son *Histoire généalogique de la Maison de Savoie* en 1660, et Thomas Blanc qui donna un abrégé de cet ouvrage en 1675, tiennent naturellement pour le terme *savoisien*.

Au xviii^e siècle, il est encore à peu près seul en usage en Savoie, du moins chez les gens éclairés. Il est vrai qu'alors les écrivains y sont assez rares : il faut arriver aux débuts de la Révolution française pour rencontrer l'un de ces personnages qui comptent dans l'histoire d'un pays et d'une époque. Ce n'est qu'en 1793 que Joseph de Maistre, réfugié à Lausanne, publie ses *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes*.

V.

CONCLUSION.

En résumé *savoisien* a pour lui une origine conforme aux règles de la plus sévère étymologie. Je pense l'avoir suffisamment démontré. Sa consonance est harmonieuse. Il a été, en Savoie, employé par Bonivard et Marc-Claude de Buttet au xvi^e siècle, par saint François de Sales, Pierre Monod et Guichenon au xvii^e, et enfin par Joseph de Maistre au xviii^e. En France, Villon, Marot et Ronsard lui ont

donné l'immortalité qui s'attache à leurs écrits. On peut en revanche lui faire deux reproches :

Un premier grief contre lui est son origine savante qui ne le rendait accessible qu'aux lettrés. Il a été plus ou moins en usage suivant les temps ; mais jamais les classes populaires ne l'adoptèrent, parce qu'il n'avait pas été créé pour elles. Il a détrôné la dénomination toute nationale de *savoyen*, mais sans la remplacer. Il a contribué à la faire tomber en désuétude, mais non à son profit.

Le second grief est, en effet, d'avoir préparé l'avènement d'un terme dont on ne saurait affirmer l'origine française. Nous arrivons ainsi à examiner le vocable *savoyard* dont l'apparition coïncide avec le triomphe de l'élément piémontais sur ce que, dans les Etats de Savoie, on pourrait appeler à bon droit l'élément « *savoyen* » ou « *savoisien* ».

(A suivre.)

PASCALEIN.

Le XXIX de novembre partismes nous deux de Nichil et trouvasmes malvay chemin jusqua ung gros villaige nommes Croisille (*Cruseilles*); et y a de Nichil III lieues; nous demourasmes la au disner — car il estoit heure ainssy appert que les lieues vallent bien deux, je y despendis VIII gros.

Lapres disner partismes dudit Croisille et cheminasmes tant quil estoit precque nuict quand vinsmes a la ville de Geneve et se ny conte on que III lieues (!). Mais nous aviesmes eult malvay chemin plain de pierre : et fault en plusieurs lieux monter et deschendre, et se fusmes fort moullés. Nous fusmes bien traictiés le souper audit Geneve. Car cest une bonne ville et marchande, et la commenche la rivierre de Rone qui deschent de leaue du lac de Lozenne (*Lausanne*), etc., etc.

• Pour copie conforme :

Jules PHILIPPE.

DES MOTS

SAVOYEN, SAVOISIEN et SAVOYARD

(Suite.)

CHAPITRE IV.

Du terme *savoyard*.

I.

SON ORIGINE PIÉMONTAISE.

On n'assigne pas au mot *savoyard* une origine antérieure à la seconde moitié du xvi^e siècle.

Ce qui frappe d'abord quand on étudie ce mot, c'est que, pendant les deux siècles et demi qui précèdent l'an 1814, il a été à peu près constamment repoussé par les écrivains nés ou élevés en Savoie. Les Piémontais, les Genevois et les Français donnent aux habitants de la Savoie le nom de

Savoyards. Les auteurs indigènes persistent à s'appeler eux et leurs compatriotes tantôt *Savoyens* (quand ce mot est encore en usage), tantôt et le plus souvent *Savoisiens*. Rien ne prouve mieux que le vocable *savoyard* est, par son origine, étranger au pays.

Savoyard est en réalité une importation piémontaise. Au delà des Alpes, les habitants de la Savoie étaient désignés sous divers noms, selon les régions et les idiomes locaux. Le terme le plus ordinaire était *savoiano*, traduction littérale et exacte de *savoyen*. On rencontre encore *savoïno* et, dans une histoire du marquisat de Saluces, *savoïnocho*. En patois piémontais, les habitants de la Savoie et de Nice étaient appelés *Savojardi* et *Nizzardi* : d'où, avec la terminaison française, *Savoyards* et *Nissards*, ou *Niçards*.

Comment s'opéra au nord des Alpes l'invasion de ce terme étranger ?

Il est bon de se rappeler ici le changement grave qui survint dans la condition politique de la Savoie vers la seconde moitié du xvi^e siècle. En transportant le siège du gouvernement à Turin, le duc Emmanuel-Philibert (1559-1580) donna à l'élément italien de ses Etats une prépondérance inévitable et même nécessaire, si l'on songe à la fortune de la dynastie. Les Piémontais, entourant le souverain tous les jours et à toutes les heures, lui fournirent des conseillers, des administrateurs en grand nombre : ils arrivèrent ainsi à faire prédominer leurs usages et certains termes caractéristiques de leur idiome. Emmanuel-Philibert, éloigné dès son jeune âge de Chambéry — où il naquit le dernier des princes de Savoie — passa le reste de sa vie au milieu d'Espagnols, de Flamands, mais surtout de Piémontais ; avec ces derniers, il appela donc ses sujets de Savoie *Savojardi* ou *Savoyards*, et à la cour tout d'abord chacun l'imita.

Après lui vint Charles-Emmanuel I^{er} (1580-1630) dont

le long règne paraît si rempli, quand on considère les événements auxquels le prince participa, et si vide, si l'on ne tient compte que des résultats. Grâce à lui le mot *savoyard* obtint la plus retentissante renommée. Pendant cinquante ans, l'Europe occidentale s'inquiéta des desseins multiples et divers de ce duc de Savoie qui ne voulait de repos ni pour lui-même ni pour les autres. Les projets du *Savoyard* étaient dénoncés dans les documents diplomatiques. Les actes du *Savoyard* étaient signalés dans de mordants libelles ou dans de vives chansons populaires.

En France, le mot *savoyard* n'étonnait et ne choquait personne. Pendant le long séjour des armées de François I^{er} et de Henri II en Piémont, nobles et hommes du peuple s'étaient familiarisés avec le patois de ce pays. Au milieu de l'irruption violente de termes italiens dans le vocabulaire français sous le dernier Valois et la régence de Marie de Médicis, le mot *savoyard* pénétra avec les autres et y demeura.

II.

SA DIFFUSION PAR GENÈVE.

La révolution politique qui donnait pour point d'appui aux ducs de Savoie non plus leurs sujets de langue française, mais les Piémontais, allait s'accomplir quand Henri Estienne succéda à son père comme imprimeur à Genève (1559). Cette ville, depuis plus de trente ans, avait vu sa population se modifier peu à peu. D'abord, en 1526, les *mameluks*, partisans de la maison de Savoie, avaient été chassés. Plus tard, en 1535, ceux des *huguenots*, ou défenseurs des libertés, qui appartenaient à la religion catholique avaient dû se retirer. Les Genevois restés dans la cité ne tardèrent pas à se trouver comme perdus dans une masse d'étrangers venus de tous les pays, se signalant par la diversité de leurs mœurs et de leurs idiomes. En 1541, les

magistrats écrivent à Calvin, qui alors était à Strasbourg : « Notre ville est le port de refuge pour les proscrits de France et d'Italie. » En 1555, Genève comptera dans ses murs 12,000 étrangers

Dès 1542, une église italienne y était établie, et dans cette église l'élément piémontais occupait une large place : ce fut un nouveau et puissant moyen de diffusion pour le terme *savoyard*. Mêlés tous les jours aux réfugiés du Piémont, les protestants des autres nations leur empruntaient certaines formes de langage. Revenus dans leur patrie, ils les propageaient autour d'eux par la parole ou par leurs écrits.

C'est dans ce milieu que se trouva jeté Henri Estienne quand, en 1551, il arriva pour la première fois à Genève. Entendant répéter sans cesse les mots *savoyen*, *savoisien* et *savoyard*, selon la condition ou le pays d'origine de ses interlocuteurs, il s'en servit à son tour, en les employant indifféremment, comme on le voit dans son *Traité de la conformité des Merveilles anciennes avec les nouvelles*.

Bonivard, né et élevé en Savoie, avait su faire entre ces trois termes une distinction nécessaire : *savoyen*, il l'écrivit d'ordinaire parce que c'est l'appellation indigène ; *savoisien*, il l'a adopté à l'occasion comme lettré ; quant au mot exotique *savoyard*, il l'a constamment rejeté.

Etranger à la Savoie, comme à Genève, et vivant le plus souvent avec des hommes qui leur étaient également étrangers, Henri Estienne était mal placé pour protester contre cette importation d'un italianisme inutile, comme il le fit à d'autres égards dans son livre du *Langage français italianisé*.

De même de notre temps, est-il possible à toute personne de distinguer les nuances introduites par l'usage entre les termes — Juif, Israélite et Hébreu ?

Ne confond-on pas quelquefois Bohême et Bohémien ?

N'arrive-t-il pas, même aux lettrés, d'hésiter dans l'emploi des mots Serbe et Servien, Bosnien et Bosniaque ?

N'avait-on pas autrefois un choix à faire entre Perses, Persiens et Persans ?

Dans son *Traité de la conformité des Merveilles* publié en 1566, Henri Estienne nous fournit quelques-uns des plus anciens exemples de l'emploi du mot *savoyart* ou *savoyard*. Je citerai les deux suivants :

« Le *Savoyart* n'eut pas mauvaise grâce lequel voulant donner la trousse à un sot... pour une belle antiquaille luy monstra sa femme âgée de quatre-vingts ans. » (P. 11.)

« On peut bien ajouter l'exemple du poure *Savoyard* lequel ne prenant en gré la sentence par laquelle on le condamnait à être pendu, disait : « Hé là, Messieurs, ze vous prie, per la parelie fade me pleto coppa la testa ! » (*En cas de pareille faute faites-moi plutôt couper la tête.*) (P. 7.)

III.

LE TERME SAVOYARD S'APPLIQUE UN MOMENT A TOUS LES SUJETS DE CHARLES-EMMANUEL I^{er}.

A la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e, le vocable *savoyard* se propage surtout — toujours hors de la Savoie — à l'aide de chansons que des poètes populaires dirigent contre Charles-Emmanuel I^{er}, d'abord dans sa lutte contre Henri IV, roi de France, et plus tard à Geneve, après l'échec de sa tentative *d'escalade* en décembre 1602.

On remarquera ici qu'il s'applique autant aux Piémontais qu'aux *Savoyens*, ou *Savoisiens*.

Voici sur la reddition de Lyon à Henri IV, en 1594, quelques vers dus à un capitaine qui menait, comme il dit, « joyeuse vie dans le château de Vernayson » :

Lyon, prochain du *Savoyart*,
A bien montré qu'il est soldat.
.

Espagnol, Anglais et Lombard.
Napolitain et *Savoyard*,
Vous n'aurez plus licence
De gouverner ce bon pays
Qui appartient au roi de France.

(LIXCY, *Chansons historiques*, t. II, p. 505.)

Dans le recueil des *Chansons de l'Escalade*, on ne ménage pas les sujets de Charles-Emmanuel I^{er}. La V^e appelle

. les *Savoyards*
Cauteleux comme des renards.

Une autre est écrite en patois. En voici quelques vers :

Lou *Savoyar* contie noutre mouraille
Trai etielle on dressée et planta,
Et par iqué dou san y sont monta.
Lou *Savoyar* vito priron la fouta
Quand y viron renversa la marmite
Yo il avion bouta couaire à dena. (P. 6.)

Tous les soldats de Charles-Emmanuel I^{er} sont de même compris sous le nom de *Savoyars* par le *Petit Mercure vallon* (Douai, 1622) dans le passage suivant où toute confusion est, en effet, impossible :

« Les *Savoiars* étaient extrêmement désireux de s'essayer contre ces étrangers... C'est pourquoi le duc de Savoie choisit par toutes les compagnies de cavalerie de son armée dix soldats des plus braves et mieux montés et la plupart gentilshommes français. » (P. 3.)

Le mot *Savoyard* est appliqué aussi à tous les sujets des princes de Savoie par l'imprimeur lyonnais Jean de Tournes dans sa continuation des *Chroniques* de Paradin (in-folio, 1602). Il est d'ailleurs digne de remarque que cet écrivain n'employa jamais le vocable *savoisien*. Les deux termes populaires *savoyen* et *savoyard* se rencontrent seuls et indifféremment sous sa plume.

IV.

IL EST EN FRANCE RESTREINT DE NOUVEAU
AUX HABITANTS DE LA SAVOIE.

Les premiers successeurs de Charles Emmanuel I^{er} n'héritèrent pas de ce caractère turbulent et inquiet qui avait tant de fois troublé l'Europe. Le mot *savoyard* cessa d'être dans toutes les bouches, et, comme au temps de Henri Estienne, arriva à ne plus désigner en France que les habitants de la Savoie proprement dite.

Le célèbre grammairien Vaugelas, né à Meximieux dans la Bresse, mais fils d'Antoine Favre, président du Sénat de Chambéry, est ainsi qualifié dans la *Requête des Dictionnaires* :

Outre la haute impertinence
Qu'un étranger et *Savoyard*
Fasse le procès à Ronsard.

(SAYOUS, *Littérature française à l'Étranger*,
t. I, p. 105.)

Je ne sais si Vaugelas repoussait cette dénomination comme lettré, mais elle était résolument acceptée par le chanteur populaire du Pont-Neuf, par ce Philippot que Boileau n'appelle que le *Savoyard* (satire IX). Aveugle et mendiant, Philippot allait vendre en province celles de ses chansons qui avaient réussi à Paris.

Il s'appelait lui-même l'Orphée du Pont-Neuf; à d'autres il rappelait Homère. Dans la *guerre des Anciens et des Modernes*, Boisrobert disait du poète de l'Iliade : « C'était un coureur de cabarets qui suivait la fumée des bons écots, et j'ai plus de deux garants parmi les anciens qui me font dire qu'il n'avait pas un emploi plus honorable que celui de notre fameux *Savoyard*. »

Bien supérieur, sans contredit, à Philippot par le talent et sa situation sociale, l'historien Vichard de Saint-Réal

obéissait lui-même à l'usage de Paris : il avait été élevé en France, et il y séjourna presque toujours, comme il le reconnaît dans une lettre adressée au marquis de St-Thomas, ministre du duc Victor-Amédée II (5 février 1686). « Si j'ai passé, dit-il, la meilleure partie de ma vie en France, ce n'est pas faute d'être bon *Savoyard*. (CLARETTA, *Storici piemontesi*, in-4°, p. 573.)

A l'inverse de la Savoie le terme *savoyard* se rencontrait en France sous toutes les plumes, même les plus aristocratiques. Quand Louvois mourut subitement le 27 juillet 1691, on crut d'abord à un empoisonnement, et on arrêta un frotteur, sujet du duc de Savoie. Le marquis de Barbezieux, fils du grand ministre, écrivait alors au lieutenant de police, La Reynie : « Je crois que vous devez avoir reçu présentement l'ordre du roi nécessaire pour faire transporter à Vincennes le *Savoyard* qui était dans notre maison. » (C. ROUSSET, *Hist. de Louvois*, t. IV, p. 499.)

V.

ACCEPTION NOUVELLE DONNÉE EN FRANCE
AU MOT SAVOYARD.

L'Orphée du Pont-Neuf et le frotteur du marquis de Barbezieux nous montrent que les « *Savoyards* » venus en France n'étaient pas tous de la même condition que le bressan Claude Favre, seigneur de Vaugelas et baron de Pérogés, qui fut chambellan de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et dès l'origine l'un des Quarante de l'Académie française.

Si certaines régions de la Savoie, comme les rives du Léman et les bassins d'Annecy et de Chambéry, sont d'une incomparable fertilité, il en est d'autres, comme les hautes vallées du Faucigny, de la Tarentaise et de la Maurienne, qui ne présentent souvent qu'un sol nu, dégradé par les

torrents et par les avalanches, ou enseveli, pendant sept mois d'hiver, sous les neiges et les frimas. De là, pour une partie de leurs habitants, la nécessité d'émigrer dans les pays voisins, notamment en France, et d'y demander le pain de chaque jour à l'exercice de certaines professions pénibles, telles que celles de portefaix, de frotteurs ou de ramoneurs.

Il en advint, au xvii^e siècle, que le mot *savoyard* servit en France à désigner spécialement ceux qui se livraient à l'un de ces métiers, celui de ramoneurs, quel que fut d'ailleurs leur pays d'origine.

De pareilles extensions de langage se rencontrent chez toutes les nations et à toutes les époques. Au moyen âge on appelait *lombards*, les prêteurs d'argent, banquiers ou usuriers. De nos jours un *limousin* est un ouvrier maçon.

Depuis la comédie des *Plaideurs* de Racine on sait qu'il est des *suisses* qui n'ont rien de commun avec les citoyens de la Confédération helvétique.

L'acception nouvelle donnée en France au mot *savoyard* devait aggraver le différend qui, depuis le commencement du xvii^e siècle, existait entre les partisans de ce vocable et ceux qui tenaient pour le terme *savoisien*. Nous avons à ce sujet le témoignage de l'éditeur des *Nouvelles Remarques sur la langue française* (Paris, 1690, in-12), ouvrage posthume de Vaugelas.

« J'ai vu, dit-il, une grande dispute à Grenoble pour savoir si l'on devait appeler les peuples de Savoie *Savoyards* ou *Savoisiens*, jusque là même que l'on faillit en venir aux mains. Les *Savoisiens* qui étaient venus de Chambéry et d'Annecy à Grenoble pour y tirer au prix général de l'arquebuse prétendaient que les Lyonnais qui y étaient aussi les avaient offensés en les appelant *Savoyards*. Ils disaient que ce mot de *savoyard* n'avait été destiné par

notre usage qu'à désigner ces misérables ramoneurs de cheminées, soit qu'ils fussent originairement de Savoie, de Maurienne ou d'ailleurs, et qu'ainsi c'était un terme de mépris, et qu'il fallait appeler les peuples de Savoye des *Savoisiens*. » (P. 468-469.)

Cette réclamation ne demeura pas sans effet. « Il fut résolu — ajoute le commentateur de Vaugelas — dans une assemblée de plus de 3000 hommes tous armés qu'on ne les appellerait plus *Savoyards*, mais *Savoisiens*. Et depuis ce temps-là et même longtemps auparavant M. Allard et M. Chorier, fort bons auteurs grenoblois, n'ont presque jamais dit que « *savoisiens* », famille « *savoisienne* », dans tous les ouvrages qu'ils ont donnés au public. »

La décision des trois mille arquebusiers délibérant « tous armés » — comme les membres des anciennes diètes polonaises — pouvait bien faire loi à Grenoble qui n'est qu'à quinze lieues de Chambéry. Il est douteux qu'elle ait été reconnue à Lyon où le nom de *savoyard* avait soulevé tant d'imprécations au temps de Henri IV. Il est probable qu'elle fut toujours ignorée à Paris dont l'influence était déjà, en fait de langage, à peu près prépondérante.

Le vocable *savoisien* ne se rencontre plus, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, sous la plume des écrivains français. « On ne connaît presque pas ce mot à Paris », dit l'éditeur des *Nouvelles Remarques*. Aussi, ajoute-t-il en terminant : « Je ne voudrais pas condamner ceux qui disent *Savoyard* en toutes manières, puisqu'un grand nombre de bons auteurs ne parlent pas autrement. »

(A suivre.)

PASCALEIN.

DES MOTS
SAVOYEN, SAVOISIEN et SAVOYARD

(Suite et fin)

(Voir les livraisons de novembre, décembre 1887 et janvier 1888.)

VI.

EMPLOI DU MOT SAVOYARD AU XVIII^e SIÈCLE.

En France, le XVIII^e siècle méconnut, comme le précédent, la distinction que l'on avait voulu établir entre les *Savoisiens* et les *Savoyards*. Le mot *savoyard* fut employé dans toutes les acceptions que Paris imagina, et la province, comme d'ordinaire, suivit Paris.

Je me bornerai à emprunter deux exemples différents de sens au *Journal* de l'avocat Barbier, bourgeois médisant et curieux, qui se plaisait à noter chaque soir ce qu'il avait vu ou entendu dans la journée.

On y lit à la date du 2 juillet 1720 : « M. de Châteauneuf, conseiller au Parlement et qui a été deux fois ambassadeur, a été nommé pour être prévôt des marchands, mais on dit qu'on ne veut pas le recevoir à cause qu'il est *Savoyard*, et qu'il faut être de Paris. » (Edition Charpentier, t. I, p. 45.)

Le 4 mars 1737, lundi-gras, Louis XV sort du bal de l'Opéra où il s'est rendu en domino rose. « Il fut éclairé, dit Barbier, par un de ces *savoyards* qui sont à la porte avec des bouts de flambeaux. Il se fit même décrotter à la porte de M. le Premier (l'écuyer Beringhen) et il lui donna un écu de six livres. » (T. III, p. 75.)

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle parut enfin, on sait avec quel éclat, la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. J.-J. Rousseau, en cette occasion, oublia le mot

(REVUE SAVOISIENNE.)

4

Savoie (Haute). 3

savoisien qu'il avait entendu pendant son séjour à Chambéry pour ne plus se rappeler que son origine genevoise et surtout pour se conformer à l'usage de Paris.

L'usage de Paris, il faut bien aussi le dire, commençait alors à se répandre en Savoie. Il y était connu et apporté par les émigrants des classes populaires qui, chaque année, passaient et repassaient la frontière de France. Il était soutenu naturellement par les agents piémontais qui avaient créé et importé le terme *savoyard*. Faute d'une suite d'écrivains qui maintint résolument la tradition de François de Sales et du xvii^e siècle, les couches supérieures de la société se laissaient même entamer. Plus curieux de documents inédits que de la propriété des expressions, l'érudit Besson s'écriait dans la préface de ses *Mémoires ecclésiastiques* : « Ce n'est pas dans la poussière des archives et par la lecture des vieilles chartes qu'un *Savoiard* peut apprendre la langue française. »

A tout prendre cependant, la plupart des hommes qui avaient reçu une certaine culture intellectuelle tenaient encore pour l'emploi du terme *savoisien* au moment où Montesquiou et les Français s'emparaient de Chambéry et du reste du pays, en septembre 1792.

VII.

DERNIÈRES REMARQUES.

Avant d'aborder un autre chapitre et pour éviter tout malentendu, il est bon de considérer que nous nous bornons à une étude étymologique et surtout historique. Nous n'avons pas à nous inquiéter du sens péjoratif qui parfois a été attribué au suffixe *ard*.

Au début de ce travail, nous avons rapproché le vocable *Savoie* de quelques autres dénominations géographiques se terminant également par les lettres *o-i-e* ou *o-y-e* : *Troie*,

Troyes, Roye, Versoie, etc. Nous avons constaté qu'on en tirait les qualificatifs : *Savoyen, Troyen, Royen, Versoyen*.

On peut en conclure que les noms de lieux finissant par les lettres *o-i-e* ou *o-y-e* constitueront leurs dérivés par la combinaison de leurs radicaux avec un suffixe en *yen*.

Au mot *Savoie* seul se rattachent trois formes : *savoyen* qui est conforme à la règle énoncée ici, et ses doublets, *savoisien* et *savoyard*.

On a créé le mot *savoisien* en remontant directement (ce qui est le propre d'une origine savante) au nom primitif *Sabaudus* ou mieux encore à *Sabaudia* ou *Sabaudie*. De même que *Italie, Helvétie, Hispanie* donnaient *Italien, Helvétien, Hispanien*, de même *Sabaudie* a fourni *Sabaudien* et, par une transmutation immédiate de lettres, *Savoisien*. Ainsi *d* a été changé en *s* ou (si l'on croit une transition nécessaire) en *t*, puis en *s* ou *z*.

Quant à la forme *savoyard*, elle est la transcription presque intégrale du piémontais *savojardo* qui provient non de *Savoie*, mais de l'italien *Savoja*. Dans la Suisse romande, on assigne une origine semblable au vocable *broyard* qui désigne le dialecte en usage dans un district du canton de Fribourg arrosé par la *Broye* : ce mot est dérivé, en effet, non point du nom français de la rivière, mais de sa dénomination en patois qui est *Brouia*. (Voir le *Glossaire* de Bridel au tome XXI des *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande*.)

CHAPITRE V.

Des trois dénominations au XIX^e siècle.

La Révolution française devait amener une trêve entre les *Savoisiens* et les *Savoyards*. Lorsque les délégués des

cômmunes de la Savoie, réunis dans la cathédrale de Chambéry, se constituèrent en assemblée nationale, on se rappela bien le mot *savoisien*, mais pour le proscrire. Le 23 octobre 1792, un membre proposa et la majorité des députés adopta la suppression des noms de Savoie et de *Savoisiens* qui se rattachaient au temps des « despotes ». Personne ne mentionna le terme *savoyard*, comme s'il eût été non venu : il convenait, en effet, qu'il disparût sans bruit avec la domination piémontaise à laquelle il devait son introduction en deçà des Alpes. Il n'y eut plus ni *Savoyards* ni *Savoisiens* ; on s'appela *Allobroges*, et le combat finit ainsi faute de combattants.

La vogue du mot *allobroge* dura peu, et, quand fut passée la manie pédantesque et révolutionnaire qui avait remis en honneur ce vocable antique, on vit se renouveler l'antagonisme plus de deux fois séculaire des deux termes *savoisien* et *savoyard*.

Savoisien est repris par les écrivains indigènes, et tout d'abord par Albanis-Beaumont dans ses *Alpes grecques et cottiennes* (in-4°, 1802), qu'il dédie à Bonaparte, Premier-Consul. Cinq ans après, l'abbé Grillet, dans son *Dictionnaire du Mont-Blanc* (in-12, 1807), mettait les deux vocables en présence (t. III, p. 389). S'il assigne une origine inexacte au terme *savoisien* dont il semble attribuer la paternité au poète Marc-Claude de Buttet qui vivait en 1560, il constate du moins qu'il est le seul en usage pour les auteurs du pays, et que « le mot *savoyard* est celui dont les écrivains étrangers se sont servis ».

Le préfet français Verneilh, dans sa *Statistique du Mont-Blanc* (in-4°, 1807), prouvait en ce moment combien était fondée la distinction reconnue par Grillet. Composant son livre sur des documents recueillis dans le pays, il écrivait cependant cette phrase : « L'attachement

à la patrie a toujours été le même chez le *Savoyard*. » (p. 287.)

La restauration piémontaise des années 1814 et 1815, qui suivit la chute de Napoléon I^{er}, amena enfin, ou peu s'en fallut, le triomphe du vocable *savoyard*. Le gouvernement, l'ancienne noblesse, le clergé et une portion de la bourgeoisie se lancèrent, à tort ou à raison, dans une réaction ouverte contre l'œuvre de la domination française. Par enthousiasme dynastique, on se déclara *Savoyard* : c'était le terme de la cour et des employés piémontais qui administraient la Savoie en son nom.

L'oubli de la tradition devint tel que l'histoire antique et vraiment glorieuse de la Savoie fut méconnue. On laissa de côté le règne d'Amédée VIII où l'on eût rencontré avec surprise le terme de *savoyen*, si l'on fût remonté aux sources originales qu'il n'était pas alors de mode d'interroger. On se passionna pour les temps où avaient vécu les Emmanuel-Philibert, les Charles-Emmanuel I^{er} et les Victor-Amédée II, comme si alors les Piémontais n'avaient pas occupé la première place parmi les peuples de races et de langues diverses que l'on appelait parfois du nom général de *Savoyards*. A la suite de son long séjour en Russie, Joseph de Maistre, qui était par tant de côtés l'homme de la tradition, finit à son tour par y manquer. Dans sa correspondance diplomatique avec le roi Victor-Emmanuel I^{er}, il lui arrive de mentionner, à la date du 14 mai 1814, « une lettre écrite de Genève par une dame *savoyarde* ».

Tout ce qui n'était pas *savoyard* fut si peu considéré que l'on en vint à regarder le mot *savoisien*, cette création des érudits du xv^e siècle, cette locution préférée des Buttet, des François de Sales, des Guichenon, comme une invention des Jacobins, éclosée aux mauvais jours de la Terreur.

En moins de vingt-cinq ans, le mot *savoisien* se trouvait ainsi deux fois proscrit, et cela, par les motifs les plus opposés. En 1792, les républicains allobroges le supprimaient parce qu'il était né, disaient-ils, sous la domination des « despotes » ; en 1816, les ultra-royalistes l'expulsaient, de leur côté, comme révolutionnaire.

Le fondateur du *Journal de la Savoie*, Georges-Marie Raymond, dont le zèle monarchique n'était certes pas douteux, crut devoir relever cette erreur. Il n'avait pas, il est vrai, à s'inquiéter du terme primitif *savoien*, puisqu'il en ignorait l'existence. En revanche il constata que *savoyard* est un terme relativement moderne. Il rappela à la fin les raisons mises en avant par les partisans du nom de *savoisiens*. « Ils le prennent, disait-il, parce que c'est le premier nom qu'ils ont porté dans la langue française, que leur ont donné leurs propres historiens, et que l'*autre* ne provient que d'une source étrangère. » (*Journal de la Savoie*, 20 février 1818.)

Onze ans après, la même question fut soulevée dans l'Académie de Savoie. La docte Société se montra gardienne fidèle des traditions nationales et littéraires du pays : elle se prononça pour le mot *savoisien*. Georges Marie Raymond fut encore son interprète. Une note vive et incisive insérée par lui, et de l'aveu unanime de ses collègues, dans les *Mémoires* de l'Académie (1830) contient ces mots qui résument toute la discussion : « Que les Italiens nous appellent *Savojardi* on ne doit rien en conclure. »

La protestation de l'Académie de Savoie fut inutile. Elle ne fut pas entendue des classes populaires entraînées de plus en plus par une émigration incessante dans le courant français, et rebelles d'ailleurs à s'approprier ce mot de *savoisiens* dont elles ne savaient pas l'origine. Elle eut peu de crédit auprès des classes éclairées auxquelles échappait

encore la distinction, fondamentale pourtant, entre les deux époques de l'histoire de Savoie marquées par les termes *savoyen* et *savoisien* et par celui de *savoyard*.

L'avènement du régime constitutionnel en 1848 ne pouvait dissiper le malentendu en mettant aux prises dans le Parlement de Turin les représentants de la Savoie, avec leurs tendances à l'autonomie, et les députés du Piémont, avec leurs aspirations toutes italiennes. Les premiers, rappelant avec une fierté qui n'était peut-être pas toujours fondée, que leurs ancêtres avaient créé la monarchie sarde, revendiquaient plus hautement que jamais le nom de *Savoyards*, et il ne leur fut pas contesté alors que le Piémont, visant à de nouvelles et plus éclatantes destinées, songeait lui-même à s'appeler l'ITALIE.

C'est pourtant dans cette période qu'était enfin remis au jour le vocable *savoyen*, et tout d'abord, en 1842, dans un *Complément du Dictionnaire de l'Académie française*. « Il s'est dit pour *savoyard* et *savoisien* », affirmait-on en le qualifiant de « vieux langage ». Trente-deux ans après, le Dictionnaire de l'érudit et consciencieux Littré indiquait également les trois dénominations sans rien approfondir. A l'article *savoisien*, l'auteur — vraisemblablement un collaborateur de l'éminent lexicographe — s'exprimait ainsi : « mot mal fait de Savoie pour éviter *savoyard* qui déplaît aux gens du pays. » Il ajoutait : « Bonivard disait mieux *savoyen*. »

On a vu antérieurement comment *savoisien* a été formé, et si on l'a créé « pour éviter *savoyard* » qui n'existait pas encore. On sait aussi s'il convient d'attribuer à Bonivard la paternité de « *savoyen* ».

Sur le sol qui l'avait vu naître, le terme national *savoyen* reparaisait aussi, en 1869, dans une *Histoire de Savoie*, ouvrage d'un écrivain curieux et disert, mais trop rapidement

composée. Ce retour du vieux vocable ne laissait pas de causer quelque étonnement. Invitée encore à donner son avis (mars 1870), l'Académie de Savoie s'attachait surtout cette fois, il semble, à ménager et à réconcilier les partisans des mots *savoisien* et *savoyard* comme devant un ennemi commun. Quant à *savoyen* — à l'opposé du Dictionnaire de Littré — elle le repoussait absolument à titre de « vieux langage », s'en référant à un « Dictionnaire de l'Académie française », qui n'est pas l'œuvre de l'Académie. Elle désignait ainsi à tort ce *Complément* du Dictionnaire de l'Académie française qui a été cité plus haut, sorte de vocabulaire où sont enregistrés les mots écartés ou omis par la savante compagnie dans son édition de 1835.

S'il n'eût pas été un peu hâtif, le jugement sommaire porté par l'Académie de Savoie aurait surpris à bon droit émanant d'une société qui, par ses encouragements et son exemple, a tant contribué à remettre en lumière ces temps reculés et glorieux où l'on ne connaissait que le nom national de « *savoyen* ». Aussi son opinion n'a pas obtenu, du moins dans le public lettré, une adhésion unanime. Il est en effet des questions qui ne sauraient être tranchées d'un seul coup, mais seulement après un temps assez long, alors que toutes les parties ont été entendues. Dans cette situation, il est toujours permis, — sans crainte de blesser personne — d'en appeler « de Philippe à Philippe ».

CHAPITRE VI.

Conclusion.

On connaît maintenant le vrai et primitif nom des habitants de la Savoie.

On a vu comment il a été défiguré par des gens qui pensaient l'embellir en le rapprochant de son origine latine.

On sait enfin quelle dénomination venue du dehors l'a presque remplacé.

Serait-il bon de revenir au vocable *savoyen* ?

Poser cette question aux habitants de la Savoie, c'est demander s'il convient à un fils de revendiquer le nom que ses ancêtres ont honoré et illustré en rejetant une appellation que, dans leurs jours de force et de puissance, ils n'ont jamais portée.

On y reviendra, à coup sûr, quand l'histoire de la Savoie sera mieux connue.

L'histoire de la Savoie sera mieux connue, quand on aura distingué nettement les deux grandes époques de son existence que sépare le règne d'Emmanuel-Philibert.

Avant l'avènement de ce prince, la prépondérance appartient incontestablement partout et toujours à la Savoie : le Piémont, même dans les temps les plus troublés, lui est assujetti. Les termes *savoyen* et *savoisien* apparaissent seuls alors : nulle part on ne rencontre le vocable *savoyard*.

A partir du règne d'Emmanuel-Philibert le Piémont occupe la première place ; il la conservera grâce à ses divers agrandissements territoriaux en Italie, et grâce aussi aux démembrements successifs de la Savoie au profit de Berne en 1564, des Vallaisans en 1569 et de la France en 1601. L'emploi de plus en plus général du terme piémontais *savoyard* marque les progrès mêmes de cette prépondérance. Il en rappelle le souvenir encore aujourd'hui, bien qu'elle ait entièrement cessé par le retour de la Savoie à la France.

PASCALEIN.
